



Agir pour
la biodiversité



Madame la Présidente
Compagnie Nationale du Rhône
2 Rue André Bonin
69004 Lyon

A Saint-Romain-de-Jalionas
Le 3 octobre 2024

Objet : Suites au projet de barrage Rhôneergia

Madame la Présidente,

Avec l'abandon du projet de barrage Rhôneergia, il est temps désormais de construire un nouveau projet résolument alternatif s'appuyant sur l'expertise de la CNR et la connaissance des acteurs de terrain. Nous avons déjà eu l'occasion de discuter avec vous de certaines alternatives, notamment énergétiques, à même de permettre une substitution au projet de barrage. Nous vous proposons à ce stade de réfléchir ensemble à ces alternatives qui prennent une autre dimension dans un climat désormais apaisé et sans contrainte. Au moins 5 solutions peuvent ainsi être combinées pour obtenir une production électrique équivalente à ce qui était imaginé par Rhôneergia :

- ✓ Il convient d'**optimiser les barrages existants de la CNR**, au-delà des simulations d'amélioration présentées lors de la concertation, en profitant désormais de l'enveloppe nouvelle dégagée par l'abandon de Rhôneergia pour améliorer, y compris les éléments de fonctionnement les plus coûteux, au-delà de la première tranche qui était jusqu'à présent envisagée.
- ✓ Il est possible de **produire de l'électricité renouvelable photovoltaïque sur ombrières en priorité mais également sur grandes toitures (agricoles, commerciales, artisanales, industrielles, collectivités locales) sur le territoire du Nord Isère et de la plaine de l'Ain**. Le potentiel a été recensé et est déjà bien connu. Il pourrait s'appuyer non seulement sur le savoir-faire interne existant de production photovoltaïque de la CNR mais également sur les acteurs locaux déjà volontaires (collectivités locales, Énergies du Haut-Dauphiné et ACERPA, chambre d'agriculture, chambres consulaires...).
- ✓ Il existe également un large potentiel de réduction des consommations énergétiques (premier objectif de la PPE) de près de **15 000 logements de populations défavorisées** (dans le Nord Isère, sans compter la plaine de l'Ain), véritables passoires thermiques recensées et classées de E à G (plus de 45 000 personnes concernées *a minima*).

- ✓ Le potentiel d'économies d'énergie est également très important pour les très nombreux bâtiments, de la zone logistique de Saint-Quentin-Fallavier, de l'aéroport ou du PIPA, par exemple en équipant massivement en LED ces immenses surfaces industrielles et commerciales. Dans les deux cas, pour les habitants comme pour les zones artisanales, industrielles ou agricoles, des partenariats techniques et/ou financiers pourraient être établis à cette occasion avec l'ADEME ou la SPL Oser par exemple. C'est l'occasion pour la CNR de créer ainsi un lien historique fort avec le territoire et ses habitants qui sera un point déterminant dans la future concurrence internationale des opérateurs énergétiques de 2041.
- ✓ Enfin, si la CNR a effectivement commencé à déployer quelques premières IRVE sur le territoire, le potentiel d'équipement local reste en réalité très supérieur à ce qui fonctionne actuellement. L'abandon du projet Rhôneergia et le déploiement conjoint de nouvelles sources de production locales d'électricité, par exemple photovoltaïque, est l'occasion pour la CNR d'**équiper véritablement le territoire d'un réseau dense et rapide d'IRVE** correspondant à l'annonce de l'augmentation attendue du nombre de véhicules électriques à partir de 2030 en France.

Nos associations apporteront leur soutien à la CNR pour travailler à ces alternatives et se tiennent à votre disposition pour évoquer ces différents projets avec vous.

Enfin, puisque les enjeux liés à la biodiversité seront à considérer tout autant que ceux liés à l'énergie dans le projet post-Rhôneergia de la CNR, sachez que notre collectif d'associations a, par ailleurs, sollicité le Premier Ministre pour l'engagement de réflexions et travaux visant à définir un statut de protection effectif, intangible et pérenne de ce dernier tronçon du Rhône libre.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments distingués.

Michel Jarry
Président de FNE AURA



Philippe Dubois
Président de FNE Isère



Marjorie Lathuillière
Co-présidente FNE Ain



Marie-Paule de Thiersant
Présidente de la LPO AURA



Clément Pradier
Collectif Stop Barrage



Yannick Vericel
AUPER



Alain Lagarde
Président de l'ARPARA



Murielle Gentaz
Présidente de Lo Parvi



Jean-Pierre Collet
Président de SDN Bugey

